



Non prolongation d'assurance pendant la grossesse

Par **Dr Julia**, le **05/06/2014** à **20:22**

Bonjour,

J'ai un contrat d'expatriée pour mes études aux USA auprès d'April International. Je suis tombée enceinte au cours de mon séjour, le terme de ma grossesse est prévu 10 jours après la fin de mon contrat. April refuse de prolonger mon contrat et cessera donc de m'assurer au milieu de mon dernier mois de grossesse. J'ai écrit à l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel). Mes collègues américains sont choqués. La loi n'autorise pas cela en France, ni au Massachusetts (où je réside).

Quelqu'un a-t-il des conseils ? Faut-il aller en justice ?

Merci

DJ

Par **APRIL Ecoute Client**, le **06/06/2014** à **16:21**

Bonjour Julia,

J'ai bien reçu votre message.

Pour être le plus efficace possible et comprenant votre désarroi, pouvez-vous me communiquer sur l'adresse suivante ecoute.client@april.com ou par message privé vos coordonnées (nom, prénom, numéro de contrat et numéro de téléphone) ?

Dès réception, un conseiller d'APRIL International Expat reprendra directement contact avec vous.

Merci

Cordialement

Olivier

Par **Dr Julia**, le **17/06/2014** à **13:36**

Mise à jour de la situation:

Appel d'un conseiller client d'April International n'ayant aucune information ou justification à me donner et me répétant qu'ils n'allaient pas prolonger mon contrat malgré ma grossesse. Bref, un dialogue de sourd avec un interlocuteur manifestement pas embarrassé de scrupules pour qui ne compte que ma sinistralité...

J'ai écrit à L'ACP qui instruit le dossier et à l'UFC - Que Choisir. J'ai également demandé conseil à un avocat non spécialisé dans les assurances qui me dit qu'à son sens il n'est pas possible légalement d'abandonner une femme enceinte faisant les démarches de prolongations.

Merci à ceux m'ayant envoyé des messages.

Que puis je faire de plus ? (En dehors d'écrire aux sites spécialisés sur les expatriés français ?)

Merci,
DrJulia